

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE

Version: 1

Date de la première édition: 28/05/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE
1. 1. 1. Contient: • thiourée
1. 1. 2. N°CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant bijoux argent
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Hagerty SA
Promenade-Noire 1
CH-2000 Neuchâtel
Switzerland
Tél: +41 32 724 44 64
Courriel: www.hagerty.world
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
1. 5. Formule: 191469
1. 6. N°code du produit: A100431

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations
* Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *
* Canc. 2 / SGH08 - H351 *
* Repr. 2 / SGH08 - H361 *
* Tox. aq. chron. 3 / H412 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger -

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

.

2. 2. 2. Mention de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2. 2. 3. Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

2. 2. 4. Intervention:

P301 EN CAS D'INGESTION:
P330 Rincer la bouche.
P331 NE PAS faire vomir.
P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P353 Rincer la peau à l'eau.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE

Version: 1

Date de la première édition: 28/05/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

2. 2. 5. Stockage: P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Elimination:
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
2. 4. Autres dangers: La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosive.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- thiourée
- N° Id: 612-082-00-0 - N° CE: 200-543-5 - N° CAS: 62-56-6
- Conc. (% pds) : 5 < C < 10
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH08 - Danger pour la santé - Repr. 2 - H361 - Canc. 2 - H351
* SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411
 - Acide citrique monohydraté
- N° CE: 201-069-1 - N° CAS: 5949-29-1
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457026-42
- Conc. (% pds) : 1 < C < 5
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319 - Irr. oc. 2A
 - Alcool gras ethoxylé
- N° CAS: 157627-86-6
- Conc. (% pds) : 1 < C < 5
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Tox. aq. chron. 3 - H412
- Divers :
NOEC / = >0,1 - <1 mg/l
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Poissons = >1 - <10 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >1 - <10 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = >1 - <10 mg/l
 - acide phosphorique 75 %
- N° CAS: .7664-38-2
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485924-24
- Conc. (% pds) : 1 < C < 5
- SGH :
* SGH05 - Corrosion - Attention - Corr. mét. 1 - H290
* SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1B - H314
 - 1-amino-2-heptadecenyl Imidazoline
- N° CE: 202-414-9 - N° CAS: 95-38-5
- Conc. (% pds) : 0 < C < 1
- SGH :
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1A - H314
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1 - H400

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Placer le sujet dans une zone aérée.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 30 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE

Version: 1

Date de la première édition: 28/05/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- | | |
|---|---|
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. |
| 4. 2. 1. Inhalation: | Non Concerné |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Provoque de graves brûlures. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Risque de lésions oculaires graves |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Données non disponibles. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Avis aux médecins |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|---|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Conserver à l'abri du gel |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Maintenir les emballages bien fermés.
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
Conserver sous clef et hors de portée des enfants. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver à l'abri du gel.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. |
| 7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Conserver à l'écart des: bases |
| 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Utilisation grand public |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE

Version: 1

Date de la première édition: 28/05/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en Néoprène

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: combinaison de protection complète contre les produits chimiques

8. 2. 4. Protection des yeux: Porter un appareil de protection des yeux/du visage

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Les femmes enceintes doivent éviter de respirer le produit et d'avoir un contact avec la peau.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: bleu

9. 1. 3. Odeur: Lavande

9. 1. 4. PH: 0,5

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.000 à 20°C

9. 1. 9. Viscosité: Non applicable.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Produit hydrosoluble

9. 2. 2. Liposolubilité: Non concerné

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non Concerné

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10. 4. Conditions à éviter: PAS de contact avec les surfaces chaudes.

10. 5. Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec: des bases

10. 6. Produits de décomposition dangereux: Ne pas respirer les fumées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE

Version: 1

Date de la première édition: 28/05/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

11. 2. Toxicité aiguë:

- 11. 2. 1. Inhalation: Non Concerné
- 11. 2. 2. Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.
- 11. 2. 3. Contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves
- 11. 2. 4. Ingestion: Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- 12. 2. Persistance et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
- 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
- 12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
- 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
- 12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
- 13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets) Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
- 14. 2. Numéro ONU: 1760
- 14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.(contient de l'acide phosphorique)
- 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
 - 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 8
 - 14. 3. 2. Groupe d'emballage: II
 - 14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID: 8
 - 14. 3. 4. Code danger: 80
 - 14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales: C9 274
 - 14. 3. 6. Instructions d'emballage: P001 IBC02
- 14. 4. Voies maritimes (IMDG):
 - 14. 4. 1. Classe: 8
 - 14. 4. 2. Groupe d'emballage: II
 - 14. 4. 3. Polluant marin: .
 - 14. 4. 4. N°FS: F-A, S-B
 - 14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HAGERTY SILVER CLEAN PROFESSIONAL USE

Version: 1

Date de la première édition: 28/05/15

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Se référer aux rubriques 7 et 8.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non déterminé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses. Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, Annexe XVII respectivement): Non applicable.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>. H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Composition suivant le règlement CEE 648/2004: agents de surface non ioniques :<5% parfum
16. 4. Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	28/05/15
16. 5. 2. Version:	1
16. 6. Réalisé par:	